

Distribution des masques aux Mulhousiens

La Ville de Mulhouse va doter chaque habitant de deux masques en tissu. La distribution sera organisée les samedi 16 et dimanche 17 mai 2020. Elle sera assurée dans 14 sites municipaux par des agents de la ville, des élus et des bénévoles associatifs plus particulièrement issus des clubs sportifs de Mulhouse.

La Ville de Mulhouse, le Département du Haut-Rhin et Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) ont commandé, en local 220 000 masques pour l'ensemble de ses habitants. Le premier masque est offert par le Département et m2A et le second par la Ville de Mulhouse. Ces deux masques sont financés par l'État à hauteur de 50 %.

Il s'agit **de masques aux normes en vigueur, de taille unique et lavables en machine à 60°.**

Où et quand récupérer ses masques ?

La ville a été découpée en 14 secteurs géographiques, afin de limiter les déplacements des habitants. Les centres de distribution seront ainsi organisés dans 14 sites municipaux :

- | | |
|----------------------------------|----------------------------|
| • Gymnase Camus | 24 rue Jules Verne |
| • Gymnase Kléber | Rue des Chantiers |
| • Gymnase Schoenacker | 30 rue Jules Verne |
| • Gymnase Tschanz | 29 rue Albert Camus |
| • Gymnase Brustlein | Rue Jean Martin |
| • Gymnase Euronef | Avenue DMC |
| • Gymnase caserne Drouot | Rue François Staedelin |
| • Gymnase Ergmann | 11a rue de Toulouse |
| • Gymnase Erbland | 50 boulevard André Erbland |
| • Piscine P. et M. Curie | 7 rue P. et M. Curie |
| • Gymnase de Bourtzwiller | 59 rue de Kingersheim |
| • Complexe sportif de la Doller | Rue Pierre Brossolette |
| • Palais des Sports | 33 rue de l'Illberg |
| • Drive au Stade de l'III | 45 bld Stoessel |

Ils seront ouverts sans interruption de 8 h à 18 h. Chaque centre sera agencé de façon à strictement respecter la distanciation physique et les gestes barrières, y compris dans la gestion des files d'attente. Les personnes en charge de la distribution des masques seront également protégées.

Chaque foyer mulhousien a reçu un bon d'échange. Ce bon devra être rempli avec les noms de chaque membre de la famille et sera à présenter avec un justificatif de domicile, dans l'un des lieux cités ci-dessus. Le bon est à conserver: il est valable encore une fois, pour le second masque qui sera livré à une date ultérieure, a priori le week-end suivant.

Si un foyer n'a pas réceptionné de bon dans sa boîte aux lettres, des bons sont disponibles à l'accueil A de la mairie, rue Pierre et Marie Curie, du lundi au vendredi de 8h à 12h et 13h30 à 17h.

Comment récupérer ses masques ?

Pour chaque foyer mulhousien, **une seule personne devra se rendre dans l'un des lieux de distribution, en présentant le bon d'échange ainsi qu'un justificatif de domicile** (liste des justificatifs possibles : avis d'imposition / avis de taxe foncière / attestation CAF / livret de famille / facture eau, électricité, gaz).

Un masque par membre du foyer sera alors remis.

Sur le bon, un des deux coins portant la mention « bon pour un masque par personne » sera à conserver pour la deuxième distribution.

En cas d'impossibilité de déplacement durant les deux jours de distribution, il sera possible de retirer les masques du 18 au 29 mai (hors week-end) au Palais des Sports de Mulhouse (entrée par le parvis).

Les personnes fragiles dans l'impossibilité de se déplacer pour raison médicale pourront demander à un voisin/ami/membre de la famille de venir le récupérer en joignant le bon dûment rempli de la personne pour laquelle il vient récupérer les masques.

Si cela n'est pas possible, il est possible de demander une livraison à domicile. Pour cela, il faut contacter le 03 89 33 79 20, du lundi au vendredi, entre 9h et 12h et entre 14h et 17h. En raison de multiples demandes, la livraison des masques risque de prendre plusieurs jours.

À propos des masques

En complément du respect rigoureux des gestes barrières, **le port d'un masque** limitant la propagation du virus **est fortement recommandé mais aussi parfois obligatoire comme dans les transports en commun par exemple**. Il protège chacun d'entre nous ainsi que les personnes que l'on est susceptible de croiser. Il s'agit d'une **mesure de prévention collective**.

Pour bien utiliser le masque, il faut :

- ⇒ se laver les mains avant de mettre le masque,
- ⇒ mettre et enlever le masque par les élastiques sans toucher le masque,
- ⇒ éviter de placer les doigts sur et sous le masque,
- ⇒ utiliser le masque durant 4 heures maximum.

Après utilisation, il faut isoler le masque dans un sac en plastique en attendant le lavage.

Il faut laver le masque après chaque utilisation, de préférence en machine à 60° C, pendant 30 minutes au minimum, puis le repasser. S'il est en bon état, un masque peut être réutilisé au moins 20 fois.

Une vidéo rappelant la meilleure manière pour utiliser un masque est disponible sur la page mulhouse.fr/masques.

Contact presse :

Nina OUMEDJKANE

Nina.oumedjkane@mulhouse-alsace.fr

06 29 68 13 46